



Schéma d'Aménagement  
de Gestion des Eaux  
du bassin de l'Arve

**Martial SADDIER**

Président de la Commission locale  
de l'eau du bassin de l'Arve  
Président du Comité de Bassin Rhône  
Méditerranée

République et Canton de Genève  
Département du territoire (DT)  
Office cantonal de l'eau  
Service de la planification de l'eau  
Monsieur le Directeur, Alain WYSS  
rue David-Dufour 5  
Case postale 206 – 1211 Genève 8  
SUISSE

*Affaire suivie par : Mme Natacha à Porta,  
Cheffe de projets*

**Objet :** SPAGE Champagne – La Laire – demande d'avis

**Vos interlocuteurs :** Claire Brivet ([sage@sm3a.com](mailto:sage@sm3a.com))

**Réf. :** C21-03

Saint-Pierre-en-Faucigny, le 15 février 2021

Monsieur le Directeur,

Le Canton de Genève a lancé depuis plusieurs années une démarche d'élaboration de schémas de protection, d'aménagement et de gestion des eaux (SPAGE) par bassin versant. Ces documents comprennent un diagnostic des différentes thématiques touchant à l'eau, une liste d'enjeux et d'objectifs stratégiques ainsi qu'un plan d'actions.

Bien qu'il n'ait de portée légale que sur le territoire cantonal genevois, chaque SPAGE prend en compte l'ensemble des bassins versants hydrographiques concernés et dépasse donc la frontière suisse. C'est la raison pour laquelle vous avez souhaité soumettre le SPAGE Champagne – La Laire pour enquête technique à la CLE du SAGE de l'Arve, ce dont je vous remercie.

Je tiens à souligner la pertinence de votre démarche et la qualité du document projet que vous avez bien voulu me faire parvenir. Les actions envisagées concernent uniquement votre territoire, en aval des cours d'eau couverts par le SAGE. Le projet de SPAGE n'appelle pas de remarque particulière de ma part.

Afin de compléter la réflexion en cours, je me permets de vous rappeler l'étude lancée dans le cadre du volet QALI-3 du SAGE de l'Arve, qui vise à élaborer une stratégie globale de réduction des rejets polluants. Cette stratégie reposera sur un diagnostic initial permettant l'amélioration de la connaissance des rejets et de l'état qualitatif des cours d'eau, au regard de la pollution organique et de la pollution par les substances dangereuses. Dans ce contexte, plusieurs points de mesure sont positionnés sur le périmètre du SPAGE Champagne – la Laire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

  
Martial SADDIER

Copie :

Monsieur le Président du SM3A

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Genevois